



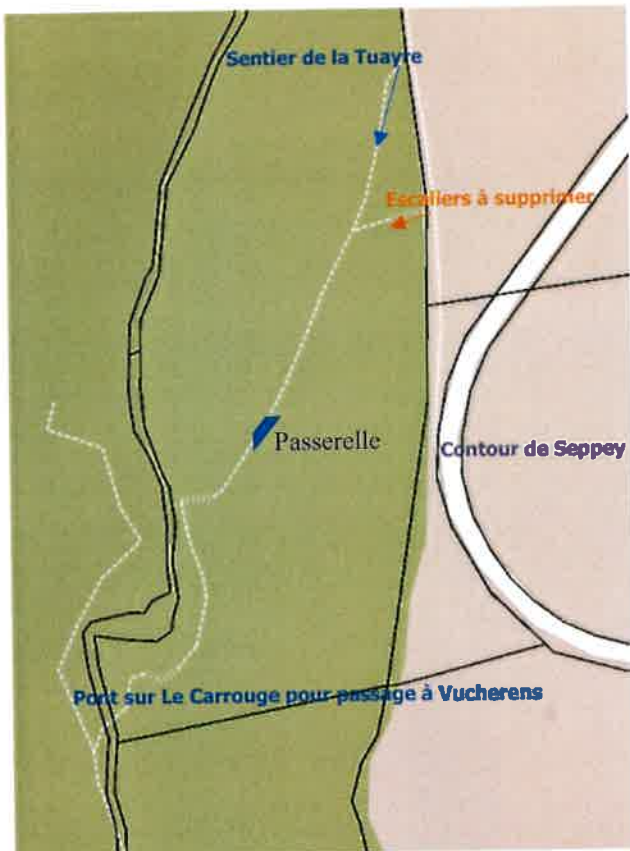
PREAVIS MUNICIPAL NO 2022/05

DEMANDE DE CREDIT DE CHF 24'000.00 POUR LA REFECTION DU CHEMIN PEDESTRE DE LA TUAYRE

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1 Préambule

Le sentier pédestre de la Tuayre a été aménagé au printemps 2003.
Une inauguration a eu lieu le 10 mai 2003 avec les communes de Vucherens et d'Hermenches car des ponts ont été construits pour relier ces communes : le pont de la Tuayre sur Le Carrouge et le pont des Cassettes sur La Bressonne.



L'itinéraire est référencé et balisé par l'association Vaud Rando, qui propose des parcours de randonnées. Il est également mentionné dans un circuit proposé par Moudon-Région-Tourisme.

Sur le tronçon communal entre Seppey et le pont de la Tuayre, le sentier est à flanc de falaise, avec beaucoup d'humidité due aux ruissellements des eaux provenant des champs au-dessus, mais également à la chute d'eau en contre-bas. Depuis sa création, le sentier est régulièrement entretenu, des travaux plus conséquents ont été réalisés par des équipes de travaux d'intérêt général (TIG) et une réfection importante avait été réalisée en 2016 par un groupe de la protection civile.

Depuis environ 2 ans, la Municipalité reçoit des demandes de Vaud Rando pour la remise en état du sentier qui s'est dégradé avec les chutes d'arbres et les grosses tempêtes qui se sont abattues dans la région. La Municipalité a bien sollicité à plusieurs reprises la protection civile pour entreprendre des travaux de remise en état, mais avec la pandémie du Covid, cet organisme a été occupé à d'autres urgences.

La Municipalité doit, d'une part, maintenir un accès pratique au pompage de la Tuayre pour son entretien, mais elle souhaite également maintenir ce sentier de randonnée et laisser un accès à la chute, qui est une attraction intéressante sur notre commune. Elle a donc décidé de demander une offre à une entreprise forestière, professionnelle et équipée pour ce genre de travaux.

Il ne s'agit que de la réfection du haut du tronçon du sentier, celui qui est le plus dégradé et comprend : la suppression de l'escalier d'accès au pompage de la Tuayre et son remplacement, en haut, par la plantation de quelques buissons. L'accès au sentier se fera par le chemin existant mais remis en état, environ 200 m plus au nord.

Mise en place d'une passerelle piétonne en chêne avec mains courantes et treillis antiglisse.



Préavis municipal n° 2022/05 – Demande de crédit de CHF 24'000.00 pour la réfection du sentier pédestre de la Tuayre

3 Coûts des travaux

Travaux préparatoires	CHF	1'000.00
Réfection du chemin pédestre	CHF	7'510.00
Passerelle piétonne	CHF	11'690.00
Divers et imprévus (env. 10 %)	CHF	2'100.00
Total hors taxes	CHF	22'300.00
TVA 7.7 % (arrondi)	CHF	1'700.00
Total TTC	CHF	24'000.00

4 Financement

Le financement de ces travaux sera assuré par les disponibilités courantes de la commune.
La dépense sera comptabilisée par le poste entretien des forêts 320.314.00.

5 Conclusions

Au vu de ce qui précède, la Municipalité prie le Conseil général de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL GENERAL DE VULLIENS

- vu le préavis municipal n° 2022/05 du 25 avril 2022,
 - ouï le rapport de la commission nommée pour cet objet,
 - ouï le rapport de la commission des finances,
 - considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour de la présente séance,
1. **autorise la Municipalité à entreprendre la réfection du chemin pédestre de la Tuayre**
 2. **octroie à la Municipalité un crédit extrabudgétaire de CHF 24'000.00,**
 3. **autorise la Municipalité à financer ces travaux par les disponibilités courantes de la commune.**

Le Municipal responsable

Gary Cherpillod

Au nom de la Municipalité
Le Syndic

Olivier Hähni

La Secrétaire

Nicole Matti



Adopté par la Municipalité en séance du 25 avril 2022



Préavis municipal n° 2022/05 – Demande de crédit de CHF 24'000.00 pour la réfection du sentier pédestre de la Tuayre



2. Cascade, ravin de la Tuayre



Lieu magique et bucolique, parfait pour se détendre au son de la cascade et du chant des oiseaux, en pleine nature. Vous pouvez profiter pour y pique-niquer et admirer les falaises de molasse qui entourent la cascade. À proximité directe, vous découvrirez les passerelles et le pont qui traverse le Carrouge.

La Broye, 30.06.2016

La protection civile sur le sentier

RÉNOVATION Le personnel de l'ORPC Broye-Vully s'est affairé à la réfection d'un chemin de randonnée pédestre, le long du ruisseau dit Le Carrouge.

VULLIENS

Caché dans un bouquet d'arbres luxuriants, menant à la commune de Vichères, un sentier tombé en désuétude depuis plus d'une année a subi une complète rénovation. Cela en valait la peine, car ce passage en pleine nature, dans une presque jungle, pourra à nouveau être emprunté par les touristes, pédestres, ou simples promeneurs.

Partant du contour de Seppey, ce chemin de randonnée pédestre descend jusqu'à la cascade des Ténailles, puis rejoint un pont, après lequel débute la commune de Vichères.

Plusieurs passerelles de bois ont été aménagées, munies de rampes et favorisant le passage qui se faisait auparavant dans la bécasse. Le bois a été fourni par la commune de Vully, qui a également financé une partie du salaire du personnel de l'organisation de la protection civile (ORPC).

Ce ne sont pas moins de 25 personnes qui ont réalisé ce travail considérable, installant des fers à béton dans la molasse formant ce terrain plutôt instable, afin d'y installer ensuite les lampes et solides passerelles en bois. Un exercice roderement mené par la compagnie de Moudon.

De g. à dr. en partant du haut, Samuel Peltier, Yannick Gauthier, Grégoire Michaud, Pierre Riccardo, Loïc Gouffin, Nino Sacco, Julien Schmidt, Philippe Heer, Dan Jossevel, Pascal Vauthier, Eddy Jossevel, Gabriel Monod.

Une rampe toute neuve, à l'assaut de la colline.

chanceux, ce passage dans la forêt, aux abords du Carrouge et de sa magnifique cascade, ne manquera pas de faire de nombreux heureux.

PHOTO: L'ORPC BROYE-VULLY

SOPHIE WILHELM



L'escalier récemment construit à Vullyens

SSCH